

# Comment adhérer à l'UNP

- ❖ Imprimer le bulletin
- ❖ Remplissez-le minutieusement sans oublier d'éléments
- ❖ Joignez une photo d'identité récente
- ❖ Etablissez un chèque de 33€ à l'ordre de « UNP »
- ❖ Envoyez votre adhésion : 2 possibilités

1. au siège de l'UNP, qui vous affectera à la section la plus proche de votre domicile
2. directement à votre future section de rattachement. Cette démarche est à privilégier

Pour se faire, prendre contact avec le président de la section que vous souhaitez rejoindre. Vous trouvez toutes les coordonnées nécessaires dans l'onglet « présentation » puis « sections »

<https://www.union-nat-parachutistes.org/presentation-2/sections/>

\* Une carte d'adhérent vous sera établie et remise par votre président de section.

*Au plaisir de vous compter prochainement parmi nos membres*



## UNION NATIONALE des PARACHUTISTES

76 rue Marc Sangnier 94700 MAISONS ALFORT

Tél. 01 40 56 06 67

[administration@union-nat-parachutistes.org](mailto:administration@union-nat-parachutistes.org)

## BULLETIN D'ADHESION

*à remplir en capitales d'imprimerie*

**Cadre réservé au Siège**

Carte n°

Section

**NOM :**

**Prénom :**

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Email :

Date de naissance :

**N° de Brevet :**

N° de Carte du Combattant:

Dernière unité para :

Grade :

Décorations :

Campagnes/Opex :

**Vous adresse son adhésion et sa cotisation en tant que membre :**

Titulaire (Brevet militaire/PMP) : **33 €**

Membre Ami : **33 €**

Associé : **33€**

Veuve : **16,50€**

*Je soussigné, certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus*

A:

Le

Signature:

*Photo récente  
obligatoire*